



Le Mée-sur-Seine, le 14 novembre 2011

Proposition de stage pédologique

Création d'une classification des terres agricoles

Dans le cadre de la création de l'Atlas pédologique de Seine-et-Marne au 1/50 000, nous proposons un stage d'une durée de 6 mois au sein du Pôle Agronomie et Environnement dans l'équipe ayant en charge l'étude du sol. Les activités sont orientées sur la protection des ressources en lien avec la production agricole. Les politiques et l'opinion publique se sensibilisant de plus en plus pour l'environnement, le besoin de données scientifiques est nécessaire pour la mise en valeur de la ressource qu'est le sol.

Le sujet du stage porte sur la mise en place d'une classification des terres agricoles utilisant les données de l'Atlas pédologique 77. La méthode utilisée sera soumise à validation de l'INRA. Le but est d'obtenir des cartes pouvant être prises en compte de manière fiable et certifiée dans les documents d'urbanisme (PLU, ScoT,...).

Le stagiaire devra donc réaliser une analyse bibliographique de l'existant, faire ressortir la méthode la plus appropriée à nos données puis l'appliquer sur un ou plusieurs coupons existants de l'Atlas pédologique 77.

Le stagiaire sera amené à mettre ses travaux en perspective afin de s'insérer dans les missions du service et l'ensemble des projets déjà mis en place. Le lien entre le sol et l'utilisation qui en est faite étant une problématique actuelle, les résultats de ces recherches auront donc de nombreuses applications auprès des agents de la Chambre d'Agriculture.

De plus, le stagiaire devra participer à la collecte et au traitement de données de terrain selon un cahier des charges et une méthodologie préétablie, saisir les données sous la base de données DONESOL de l'INRA, et sous forme cartographique, restituer ces données sous le système d'information géographique de la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne (Logiciel Arcgis 10) en lien avec les SIG des différents partenaires du projet INRA, Région Ile-de-France, Département de Seine-et-Marne. Il pourra également participer avec l'ensemble des partenaires aux réunions techniques organisées afin de suivre et d'orienter les évolutions du programme.

Compétences requises : connaissances et intérêt pour la pédologie, maîtrise de logiciel SIG (Arcgis 10), sens du terrain, esprit de synthèse et d'analyse, aptitude au travail d'équipe, autonomie, rigueur et motivation. Connaissances des réglementations d'urbanisme appréciées.

Permis B indispensable.

Lieu : Le Mée-sur-Seine (77) ; déplacements à prévoir sur l'ensemble du département.

Indemnisation du stagiaire : selon conditions légales. Convention de stage obligatoire.

Contact :

Lettre de motivation et CV à adresser à :

Pierre-Alain Lessault

Pôle Agronomie et Environnement

Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne

418 rue Aristide Briand - 77350 Le Mée-sur-Seine

Tél. 01 64 79 30 94. E-mail : pierre-alain.lessault@seine-et-marne.chambagri.fr